Qui est le Collectif pour un Québec sans pauvreté ?

Le Collectif a été mis sur pied en 1998 sous le nom de Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Il s'est incorporé comme organisme à but non lucratif en 2001. Il est formé d'organisations québécoises et régionales qui ont d'abord mené une importante campagne citoyenne pour requérir de l'Assemblée nationale du Québec une loi sur l'élimination de la pauvreté sur la base d'une proposition construite à partir d'une vaste consultation populaire. Cette proposition a été appuyée d'une pétition signée par 215 307 personnes et appuyée par plus de 1600 organisations.

L'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité en décembre 2002 une loi «visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale». À la suite de l'adoption de cette loi, plus timide que la proposition du Collectif mais inscrivant la visée de «tendre vers un Québec sans pauvreté», le Collectif s'est transformé en **Collectif pour un Québec sans pauvreté**. Depuis, la conjoncture politique et économique a montré qu'il va falloir durer et batailler non seulement pour **obtenir une application adéquate de cette loi**, mais aussi pour **éviter des reculs désastreux pour les personnes en situation de pauvreté.**

Les dollars solidaires, c'est quoi ?

Cette opération «dollars solidaires» est à la fois une campagne de **financement** et de **sensibilisation**.

- Le Collectif ne reçoit aucun financement gouvernemental. Il doit compter sur l'appui des personnes, groupes et fondations solidaires avec ses objectifs pour poursuivre son travail. Le but de l'opération est d'ancrer cette solidarité dans une **campagne qui se répétera d'année en année**.
- Le billet est une **œuvre d'artiste**. Les artistes qui conçoivent les billets changent à chaque année, ce qui finira par faire une bonne collection !
- Chaque billet est **numéroté**, ce qui le rend **unique**. Il n'a d'autre valeur que la part solidaire du pouvoir qu'il vient représenter. Il introduit un espace de résistance dans le portefeuille où il va se loger. Il n'a pas de valeur marchande.
- Le montant versé pour se le procurer est d'**au moins un dollar**. Le montant en plus est laissé à la discrétion des gens. Une question guide : «si une personne à l'aide sociale verse un dollar sur les 6444 $ qui font le total sur un an de sa prestation mensuelle en 2005, qui est de 537 $, à quelle part similaire sur votre revenu correspond son geste de solidarité ?»
- **Aucun reçu** ne sera émis pour les contributions recueillies dans le cadre de cette opération de main à main. Il est à noter que le Collectif n'a pas de numéro d'enregistrement comme organisme charitable.

L'opération de cette année : un dollar conçu par l'ATSA (www.atsa.qc.ca)

Cette année, avec le dollar 2005, nous en sommes à la **deuxième édition des dollars solidaires**. Nous mettons à nouveau en circulation 30 000 billets. Pour l'édition de cette année, Johanne Chagnon, d'Engrenage Noir, l'artiste du dollar solidaire 2004, un dollar sous le thème feuillu de la part du «bouleau», passe le relais à l'**ATSA**, Action Terroriste Socialement Acceptable, qui a imaginé un arrivage poissonneux de dollars… boîtes de sardines !

Voici comment l'ATSA présente son œuvre :

« C'est une réflexion sur la part de pouvoir qui se cache sous et dans votre dollar qui a allumé notre imaginaire. Pour certainEs, un dollar vaut cent sous et pour d'autres, c'est un dixième de dix dollars. Ces cent sous entassés dans la boîte de sardines offrent une image forte et montrent à quel point ils sont d'une absolue nécessité pour ceux qui sont sans le sou et qui les comptent un par un pour… manger. Ces sous sont vitaux et ne sont pas du gaspillage. La boîte de conserve vous offre aussi tout un vocabulaire vous invitant justement à conserver votre dollar solidaire car il est non périssable d'œuvrer pour le partage de la richesse ! »

L'opération commence à la fin mars 2005 et se terminera le 30 juin 2005.

Une part de pouvoir sur des enjeux collectifs importants

- Les premiers pas en direction d'un Québec sans pauvreté : **une sécurité du revenu qui couvre les besoins essentiels et un salaire minimum qui sorte de la pauvreté**.
- Tout aussi important : **changer notre regard** et **changer les règles du système** qui causent la pauvreté au lieu d'accabler les personnes qui la vivent et qui sont les premières à agir pour s'en sortir.
- Dans la dernière année, **le gouvernement du Québec a continué de faire reculer les droits et les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté**. Il propose une loi sur l'aide sociale qui retournerait le Québec quarante ans en arrière en matière d'aide sociale. Il a adopté des mesures qui contreviennent à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en diminuant le revenu et le pouvoir d'achat des personnes les plus pauvres au lieu de l'améliorer.
- Pendant ce temps, **un emploi sur quatre est mal payé**. La concentration de la richesse nous guette chaque jour un peu plus et porte atteinte à l'égalité en droits et aux solidarités en augmentant les écarts entre nous.
- On peut lutter contre ça partout où on est et favoriser d'autres types de décisions publiques en rappelant qu'**un dollar vital est un dollar local** qui circule plusieurs fois dans un milieu alors qu'un dollar superflu devient facilement un dollar fuyant qui contribue aux inégalités. Le choix devrait s'imposer sans peine… surtout avec des milliers de parts de pouvoir habitant dans des portefeuilles solidaires.

Autres informations

Vous pouvez utiliser le côté «budget» de l'enveloppe contenant les carnets de dollars solidaires comme **outil déclencheur** pour proposer les dollars solidaires à votre entourage.

Vous trouverez sur le site Internet du Collectif, à mesure que nous les découvrirons, **divers trucs d'animation** pour utiliser les dollars solidaires 2005 dans votre milieu. Avouons qu'ils suscitent toutes sortes de réflexions !

Il reste encore des dollars de 2004. Il est possible, pour les personnes qui voudraient collectionner les dollars solidaires d'année en année, de se procurer des exemplaires de ces dollars de 2004 en s'adressant au Collectif. Le montant d'échange est le même que pour les dollars de 2005, soit 1 dollar et plus. Le montant minimum requis pour faire un envoi est toutefois de 10 $.

Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec) G1K 9E9.
Téléphone : (418) 525-0040
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca
Site Internet : **www.pauvrete.qc.ca**